



Ardèche : son attractivité tire la croissance démographique

Le département de l'Ardèche compte 325 200 habitants au 1^{er} janvier 2016. Sa croissance démographique est de 0,5 % par an entre 2011 et 2016, légèrement moins que la moyenne régionale. La population ardéchoise croît exclusivement sous l'effet des migrations. L'essor démographique a lieu dans le sillon rhodanien et autour d'Aubenas, alors que l'ouest du département perd des habitants.

Christelle Thouilleux, Emma Bianco, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, l'Ardèche compte 325 200 habitants, soit 4 % de la population régionale (*figure 1*). C'est le troisième département le moins peuplé de la région, derrière le Cantal et la Haute-Loire. Entre 2006 et 2016, l'Ardèche gagne 18 900 habitants, soit plus que la population d'Annonay, commune la plus peuplée du département. Sur la période récente (2011-2016), la croissance démographique de l'Ardèche (+ 0,5 % par an) est légèrement en deçà de la moyenne régionale (+ 0,7 %). Son dynamisme s'affaiblit légèrement par rapport à la période 2006-2011.

Les migrations, moteur de la croissance ardéchoise

L'attractivité se mesure par l'excédent des arrivées dans le département sur les départs (solde migratoire positif, *définitions*). À elle seule, elle porte la croissance de l'Ardèche entre 2011 et 2016 (*figure 2*). En effet, le vieillissement de la population impacte le solde naturel (*définitions*), et les naissances ne compensent plus les décès. Le ralentissement démographique entre les deux périodes quinquennales provient de la baisse combinée des soldes naturel et migratoire.

1 Forte croissance démographique de l'espace périurbain

Évolution de la population et contribution des soldes naturel et migratoire pour l'Ardèche, ses dix principales communes et les différents types d'espace

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)					
	2006	2011	2016	de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
				2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016
Ardèche	306 238	317 277	325 157	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,1	0,0	+ 0,6	+ 0,5
Annonay	17 088	16 445	16 640	- 0,8	+ 0,2	0,0	- 0,3	- 0,8	+ 0,5
Aubenas	11 773	11 586	12 189	- 0,3	+ 1,0	- 0,2	- 0,5	- 0,2	+ 1,5
Guilherand-Granges	10 716	11 101	11 049	+ 0,7	- 0,1	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	- 0,2
Tourmon-sur-Rhône	10 582	10 689	10 234	+ 0,2	- 0,9	+ 0,2	0,0	0,0	- 0,9
Le Teil	7 953	8 103	8 557	+ 0,4	+ 1,1	+ 0,5	+ 0,3	- 0,2	+ 0,8
Privas	8 624	8 352	8 305	- 0,6	- 0,1	+ 0,1	0,0	- 0,7	- 0,1
Saint-Péray	7 091	7 311	7 645	+ 0,6	+ 0,9	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,8
Bourg-Saint-Andéol	7 390	7 233	7 158	- 0,4	- 0,2	- 0,1	- 0,1	- 0,4	- 0,1
La Voulte-sur-Rhône	4 976	5 084	5 093	+ 0,4	0,0	- 0,2	- 0,3	+ 0,6	+ 0,3
Viviers	3 841	3 895	3 720	+ 0,3	- 0,9	0,0	- 0,4	+ 0,3	- 0,5
Grands pôles urbains	109 869	112 025	114 547	+ 0,4	+ 0,4	+ 0,1	- 0,1	+ 0,3	+ 0,5
Périurbain	80 793	86 097	90 386	+ 1,3	+ 1,0	+ 0,3	+ 0,2	+ 1,0	+ 0,8
Autres communes sous influence des villes	66 118	68 343	69 028	+ 0,7	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,5	+ 0,1
Communes isolées	49 458	50 812	51 196	+ 0,5	+ 0,2	- 0,5	- 0,7	+ 1,1	+ 0,8
Auvergne-Rhône-Alpes	7 357 284	7 634 223	7 916 889	+ 0,7	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3

Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

Les territoires périurbains restent les plus dynamiques

L'espace périurbain (*définitions*) gagne encore des habitants entre 2011 et 2016 (+ 1 % par an en moyenne), mais moins qu'entre 2006 et 2011 (+ 1,3 %). La population s'installe donc toujours en périphérie des centres urbains. Dans les grands pôles urbains, la croissance démographique est modérée mais stable (+ 0,4 % par an sur les deux périodes). Les communes situées hors des grandes aires urbaines sont aujourd'hui les moins dynamiques. Les communes isolées, hors influence des pôles notamment, plus rurales, rassemblent une population trois fois plus importante en Ardèche (16 %) qu'en moyenne régionale. Elles sont très attractives et comptent de nouveaux arrivants, mais l'excédent des décès sur les naissances affaiblit leur croissance, qui ne dépasse pas 0,2 % par an.

Attractivité dans la vallée du Rhône et autour d'Aubenas

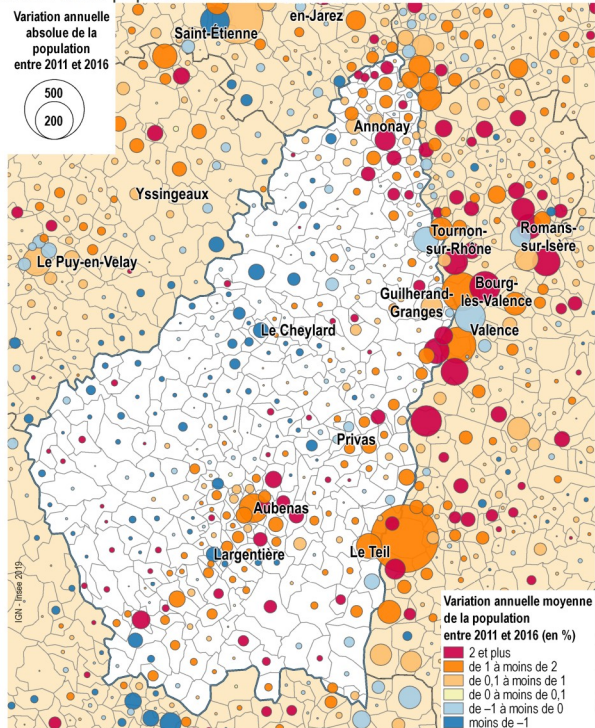
La croissance de la population est dynamique dans les communes situées dans l'axe de la vallée du Rhône, à la frontière de la Drôme, à l'exception de Tourmon-sur-Rhône qui perd des habitants (*figure 3*). Annonay, avec 16 600 habitants, voit sa population augmenter entre 2011 et 2016 (+ 0,2 % par an), ce qui n'était pas le cas sur la période précédente. Depuis, le solde naturel s'est détérioré, mais les migrations largement déficitaires sont devenues excédentaires sur la période récente. Ce phénomène est encore plus marqué pour la commune d'Aubenas, dont la croissance passe de - 0,3 % entre 2006 et 2011 à + 1 % par an entre 2011 et 2016, grâce aux gains migratoires.

Déclin démographique dans l'ouest du département

La population de l'ouest du département, moins peuplé, continue de décroître. Depuis dix ans, Le Cheylard, commune la plus importante de cette zone, perd 1,1 % de sa population en moyenne chaque année. Sur la période récente, c'est presque exclusivement le déficit naturel qui explique ce recul, en lien avec le vieillissement de la population, que ne compense pas l'amélioration du solde migratoire.

3 Dynamisme dans le sud du département et dans le sillon rhodanien

Evolution de la population des communes entre 2011 et 2016



Sources : Insee, Recensements de la population 2011 et 2016

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2019

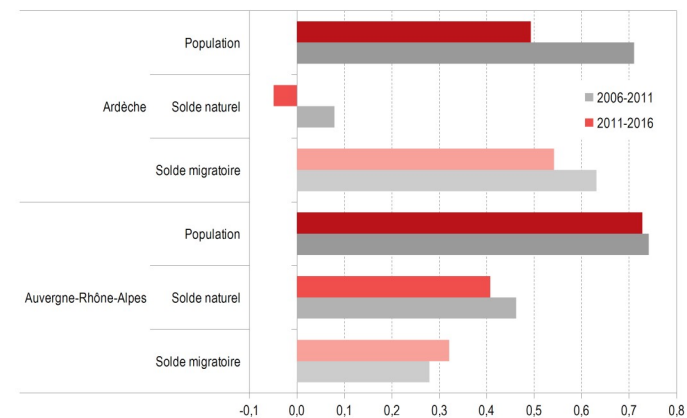
Pour en savoir plus

- « La croissance démographique reste soutenue, grâce au dynamisme des grandes aires urbaines », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, décembre 2018

Retrouvez les mêmes résultats pour chaque département de la région sur le site insee.fr

2 La croissance démographique de l'Ardèche est portée par l'attractivité résidentielle

Evolution de la population et des soldes naturel et migratoire (en %)



Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

Privas, préfecture de l'Ardèche, compte 8 300 habitants. Cette commune perd encore des habitants entre 2011 et 2016, mais moins qu'entre 2006 et 2011, car les migrations sont moins déficitaires. ■

Définitions

Le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

Le solde migratoire apparent, appelé ici « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle et dans les communes attirées par celui-ci. Les « grandes aires urbaines » sont composées des grands pôles urbains de plus de 10 000 emplois et des **espaces périurbains** (couronnes et communes multi-polarisées autour des grands pôles). Les autres communes sous influence des pôles constituent les **moyennes et petites aires urbaines**, autour de pôles concentrant de 1 500 à 10 000 emplois. Les **communes isolées** se situent hors de l'influence des pôles.

Avertissement : Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2011 et 2016 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire. Une estimation en sera publiée le 15 janvier 2019.

Sources

Depuis 2004, la méthode du **recensement de la population** est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Les **populations légales** publiées fin 2018, qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2019, sont millésimées 2016, car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2014 à 2018 et ramenées à une même date, celle du milieu de la période.

